

# REGIONALE ILE-DE-FRANCE

## RAPPORT FINANCIER 2020

### Commentaires

Le bilan est négatif (- 104,90 €).

Depuis fin 2015, le nouveau placement « Tonic OBNL à préavis » (40 000 € pour une durée de 7 ans) a un taux de rendement actuariel annuel brut est de 1,550 %. Ce taux n'est versé qu'à la fin du placement, contrairement au placement précédent. De ce fait, il n'y a plus d'intérêts versés chaque année, comme dans le précédent placement.

L'excédent de la subvention « HADAMARD » (805,28 €), subvention versée pour le concours de la Régionale 2018, n'a pas été rendu à la fondation. Ce montant (805,28 €) fait donc partie du « bas de laine » de la régionale.

Les frais de fonctionnement correspondent aux :

- Frais de tenue de compte : 3,73 € par mois de janvier à mai, 12,78 € en juin (dont 9 € pour la cotisation annuelle de la carte dépôt), 3,78 € de juillet à octobre puis 8,38 € en novembre et décembre -total : 63,31 €,

Les associations bénéficiaient d'une situation particulière par rapport aux particuliers. Le crédit mutuel enseignant (CME) a mis fin à cette situation. D'où l'augmentation des frais en fin d'année.

- Assurance de la Régionale (111,67 €),
- Abonnement pour le site de la régionale (93,45 €)

Cette année, la régionale Ile-de-France n'a pas vendu de brochure. Du fait de la pandémie, il n'y a pas eu de réunions « en présentiel », donc impossibilité de vendre des brochures.

Les recettes proviennent du versement de la ristourne versée par l'APMEP national (une quote-part des cotisations versées, l'année n-1, par les adhérents -personnes physiques, pas d'établissement- franciliens), 497,10 € en 2020. Pour mémoire : 679,20 € en 2019, 460,80 € en 2018 et 730,90 € en 2017. Le calcul de cette ristourne est voté par le Comité national en juin de l'année n-1.

En caisse au 31/12/2020 (44 520,44 €) :

- 40 000 € (placement « Tonic OBNL à préavis » - voir début des commentaires)
- Livret bleu (le « livret A » du CME) : 4 503,97 €
- Sur le compte courant : 16,47 €

Fait à Paris, le 14 février 2021



Françoise MAGNA  
Trésorière de la régionale Ile-de-France

## A.P.M.E.P. - Régionale d'Ile-de-France - Rapport financier 2020

DEPENSES			RECETTES		
	Valeurs	Totaux		Valeurs	Totaux
<b>Frais secrétariat et fonctionnement</b>			<b>Ristourne nationale</b>	497,10 €	
* Frais bancaire	63,31 €		<b>Vente de brochures</b>	0,00 €	
* Frais de fonctionnement (hors MAIF)	93,45 €				
	Sous-total =	156,76 €		Sous-total =	497,10 €
<b>Assurance MAIF n° 2466064 N</b>	111,67 €	111,67 €	<b>Intérêts sur comptes</b>		23,82 €
			* Livret bleu	23,82 €	
<b>Divers</b>			<b>Divers</b>		
* concours	252,39 €				
* Expo ou subvention	105,00 €				
	Sous-total =	357,39 €		Sous-total =	0,00 €
<b>Total des dépenses de l'année</b>		<b>625,82 €</b>	<b>Total des recettes de l'année</b>		<b>520,92 €</b>
<b>Bilan annuel (néгатif)</b>		<b>104,90 €</b>	<b>Bilan annuel (positif)</b>		
<b>** y compris les chèques "tournants"</b>			<b>En "caisse" en début d'année (2)</b>		44 625,34 €
			<b>En "caisse" en fin d'année (3)</b>		<b>44 520,44 €</b>

(1) Pour les Régionales organisant des Journées, indiquer ici l'incidence pour l'année civile en cours (la comptabilité détaillée des JN étant faite à part).

(2) Total trésorerie (liquide, CCP, comptes épargne, fonds de placements, etc.)

(3) En caisse fin d'année = en caisse début d'année + bilan annuel (positif ou négatif)